



HAL
open science

Quand les salauds et les canailles rencontrent les voleurs et les menteurs : quelques réflexions sur deux classes de noms d'humains à comportement moralement déviant

Vassil Mostrov, Nelly Flaux

► To cite this version:

Vassil Mostrov, Nelly Flaux. Quand les salauds et les canailles rencontrent les voleurs et les menteurs : quelques réflexions sur deux classes de noms d'humains à comportement moralement déviant. Des mots et des humains. Pour une sémantique référentielle et textuelle. Etudes en l'honneur de Catherine Schnedecker, 2024. hal-04652017

HAL Id: hal-04652017

<https://uphf.hal.science/hal-04652017v1>

Submitted on 17 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aleksandrova, Cappeau & Meyer (éds. 2024), *Des mots et des humains. Pour une sémantique référentielle et textuelle. Etudes en l'honneur de Catherine Schnedecker*, Paris, L'harmattan, p.165-185

Quand les salauds et les canailles rencontrent les voleurs et les menteurs : quelques réflexions sur deux classes de noms d'humains à comportement moralement déviant

Vassil Mostrov & Nelly Flaux

1. Introduction

Ce travail a été mené dans le cadre du projet franco-allemand NHUMA (Linguistique des noms d'humains), piloté par Catherine Schnedecker et Wiltrud Mihatsch, et se base sur certains éléments d'une communication non publiée¹. Il s'inscrit dans une série de travaux et de communications portant sur les noms d'humains (dorénavant NH) qui dénotent des défauts intellectuels et/ou moraux (Flaux & Mostrov 2016, 2018 ; Mostrov 2013, 2021). Dans nos publications antérieures, l'accent a été mis, d'une part, sur la distinction entre les « noms de qualité » (Milner 1978) de déficience intellectuelle (*idiot, imbécile*) et de déviance morale (*salaud, canaille*) (Flaux & Mostrov 2016, 2018), et d'autre part sur la manière dont l'humain présumé coupable est désigné dans le Code Pénal (Mostrov 2021).

Dans le présent travail, nous nous intéressons à certains NH (comme *salaud, canaille, voleur et menteur*) qui relèvent du domaine de la déviance morale.

Pour donner une définition succincte des « noms d'humains au comportement moralement déviant », nous dirons qu'il s'agit de noms qui dénotent des êtres humains à l'origine d'actes blâmables (ou jugés comme tels), qui nuisent à autrui ou qui sont, pour certains, dommageables au bon fonctionnement de la société. Dans cette catégorie assez large se retrouvent des NH comme *salaud, canaille, crapule, voleur, menteur, casseur, escroc, violeur, assassin, agresseur, tortionnaire, harceleur, ravisseur*, etc. Il est évident que cette classe est loin d'être homogène, mais les noms qui la composent ont néanmoins pour caractéristique commune d'être intrinsèquement porteurs de ce que Gosselin (2015a et b, 2018) appelle la « modalité axiologique négative ». Celle-ci se manifeste *grosso modo* par des jugements de valeur portant sur le caractère blâmable d'un individu, procès ou situation. En outre, la dimension « morale » de ces NH réside dans le fait qu'ils dénotent des êtres humains qui ont « une certaine manière d'agir *envers autrui* » (Paykin et coll. 2013), et cette (mauvaise) « manière d'agir » engage la responsabilité de l'humain par le fait qu'elle est consciente et intentionnelle.

Dans notre communication au colloque international « Chronos 12 » (cf. note 1), nous avons proposé un classement de ces NH sur la base de deux critères. Le premier repose sur leur contenu sémantique, qui est assez « vague » dans le cas de *salaud* et *canaille*, et beaucoup plus précis dans le cas de *voleur* et *agresseur* (aucune mauvaise action spécifique n'est associée à un NH comme *salaud* - en l'absence de verbe d'origine, à la différence de *voleur* ou *agresseur*). Le deuxième concerne leur (in)aptitude à fonctionner comme termes d'insulte. Selon ce critère, *salaud* et *voleur* se comportent de manière similaire (*espèce de salaud/de voleur !*), alors qu'*agresseur* et *ravisieur* semblent exclus du domaine de l'insulte (*??espèce de ravisseur !*).

¹ « Les noms d'humains au comportement moralement déviant : ébauche de classification » (N. Flaux & V. Mostrov), CHRONOS 12, Université de Caen, 15-17 juin 2016.

Dans le présent travail, notre objectif est de comparer les NH dénotant des défauts moraux qui ont pour caractéristique commune de pouvoir être utilisés comme termes d'insulte, mais qui présentent des différences au niveau de leur « contenu sémantique ». Nous isolons ainsi deux classes de NH, la première étant celle des NH « qualifiants », la seconde regroupant des NH « classifiants »² :

(I) NH « qualifiants » : *salaud, canaille, crapule...*

(II) NH « classifiants » : *voleur, menteur, assassin, traître...*

Faute de place, nous laissons pour un travail ultérieur l'étude des NH à modalité axiologique négative qui ne peuvent pas fonctionner comme insultes (*agresseur, ravisseur, violeur...*).

2. Les structures syntaxiques de l'insulte

Dans la littérature (Milner 1978, Ruwet 1982, Gross 1994, 2012)³, les auteurs isolent une classe de NH sur la base de leur comportement en tant qu'insultes, essentiellement à partir des structures suivantes :

Structure A : elle regroupe le vocatif (*NH!*) et l'emploi prénominal de *espèce* (*Espèce de NH!*) : *Salaud ! Imbécile ! Voleur ! Espèce de salaud/d'imbécile/de voleur !* ;

Structure B : il s'agit de l'emploi du verbe *traiter* (*qqn de NH*) comme dans *Marie a traité Luc (de salaud/d'imbécile/de voleur)* ;

Structure C : c'est la construction bi-nominale *Det + NH1 de NH2*, où le *NH1*, prédicatif, qualifie de façon subjective le *NH2* : *Son imbécile de mari, ce salaud/voleur/traître de Luc...*

Il est cependant à noter que la classe des NH fonctionnant comme insultes se révèle assez hétérogène, puisqu'elle inclut, sans distinction, des NH « qualifiants » dénotant des défauts intellectuels ou moraux, ainsi que certains NH « classifiants » qui renvoient à des auteurs d'actes nuisibles. Ruwet (1982) l'élargit même, en incluant des NH comme *bébé* et *communiste*, qui peuvent prendre un sens « dépréciatif » lorsqu'ils intègrent la position du *NH1* dans la structure C ci-dessus (*ton communiste de mari, ton bébé de frère*). L'inconvénient que présentent ces tests, pour l'objectif de notre travail, est qu'ils ne permettent pas de mettre au jour les différences entre les NH purement qualifiants (*salaud, canaille...*) et les NH, axiologiquement négatifs eux aussi, mais classifiants (*voleur, menteur, assassin, traître...*). La suite de l'article est consacrée précisément à la distinction entre ces deux classes.

² Pour Milner (1975, 1978), la ligne de partage entre les NH qualifiants et les NH classifiants est que les premiers sont dépourvus de « référence virtuelle » et ne peuvent pas constituer des classes fondées sur des critères objectifs communs. Ce sont des « performatifs de l'insulte ». Les seconds, en revanche, ont une « référence virtuelle » qui définit « une classe dont les membres (sont) reconnaissables à des caractères objectifs communs » et « permet de déterminer la valeur de vérité des énoncés dans lesquels (le nom) apparaît » (Milner 1975, cité par Ruwet 1982 : 244). Il est à noter également que les NH qualifiants sont intensifs (comme les adjectifs), alors que les NH classifiants sont *a priori* non intensifs.

³ Pour une approche pluridisciplinaire de la notion d'insulte (ethnologie, pragmatique, sémantique, morphosyntaxe), Cf. les contributions réunies dans *Langue Française* (2004) 144.

3. Comparaison entre les NH qualifiants de type *salaud* et les NH classifiants de type *voleur*

Pour faire ressortir les différents points de convergence et de contraste entre les deux classes de NH susmentionnées (*salaud* vs *voleur*), nous adopterons le plan suivant :

- dans un premier temps, nous discuterons de leur rapport à l'agentivité (§3.1) ;
- dans un deuxième temps, nous étudierons leur syntaxe, en lien notamment avec la présence de structure argumentale (§3.2) ;
- dans un troisième temps, nous aborderons leur « structure modale » (§3.3), en examinant deux faits (la construction *NH1 de NH2* et la négation) qui confirment le statut unimodal des NH de la classe de *salaud* et la double modalité des NH de la classe de *voleur* ;
- enfin, nous nous focaliserons sur leur interprétation dans la tournure exclamative *Quel NH !* et sur les adjectifs qui sont susceptibles de les modifier (§3.4).

3.1. La question de l'agentivité

Dans le cadre de notre étude, nous prenons comme base la définition de l'agentivité donnée par Gruber (1967) et reprise par Huyghe & Tribout (2015 : 102), selon laquelle « un agent est une entité animée, effectuant une action donnée de manière intentionnelle ». La notion d'agentivité, dans cette conception, est indissociable des notions d'intentionnalité et de dynamicité. Huyghe & Tribout (idem) se focalisent sur l'analyse des noms en *-eur*, et la définition de l'agentivité donnée ci-dessus leur permet d'isoler, parmi les NH, ceux qui sont agentifs (les dérivés de verbes dont l'argument externe est un agent⁴, comme *acheteur*, *voleur*, *bosseur*...) de ceux qui ne le sont pas (comme *ronfleur* ou *amateur* – le premier n'engageant pas la responsabilité du participant, le second n'étant pas dynamique). Les NH « classifiants » qui peuvent fonctionner comme insultes sont de ce point de vue agentifs, puisqu'ils nominalisent l'argument externe de verbes agentifs (qui dénotent des actions intentionnelles en lien avec la dimension morale), quoiqu'ils ne soient pas tous des dérivés en *-eur* (*menteur*, *voleur* vs *traître*, *escroc*, *assassin*). Pour ce qui est des NH comme *salaud* et *canaille*, leur caractère agentif n'est pas immédiatement perceptible (ou directement encodé), puisqu'ils sont justement « qualifiants » : ils n'entretiennent pas de lien avec un verbe, mais plutôt avec des adjectifs ou des noms (*salaud* dérive de l'adjectif *sale*, dans son sens métaphorique, qui fait référence à un (mauvais) comportement ; *canaille* fait partie de la famille étymologique de *chien*, en tant que terme d'injure⁵). Ils entretiennent pourtant, eux aussi, un lien prononcé avec l'agentivité, puisque la qualification (morale) qu'ils opèrent se base sur des comportements nuisibles, ou jugés nuisibles par l'énonciateur.

Un premier test (discursif), emprunté à Gosselin (2018), permet d'exhiber le caractère agentif aussi bien des NH de la classe de *voleur* que de celle de *salaud* :

(1) ??Paul est un *salaud*, *mais il n'y est pour rien/mais ce n'est pas de sa faute*.

(2) ??Paul est un *voleur*, *mais il n'y est pour rien/mais ce n'est pas de sa faute*.

L'enchaînement par *mais il n'y est pour rien/mais ce n'est pas de sa faute* entre en contradiction avec le caractère intentionnel des comportements (ici génériques) dont *un salaud* ou *un voleur* sont

⁴ Citons, pour plus de précision, Huyghe & Tribout (2015 : 102) : « Un nom d'agent est un nom déverbal qui dénote l'entité animée réalisant intentionnellement l'action décrite par le verbe de base ».

⁵ Cf. les rubriques étymologiques du Petit Robert électronique (2009).

à l'origine. L'agrammaticalité de (1) et de (2) devient totale, nous semble-t-il, lorsqu'on spécifie, pour *salaud*, une action (bien entendu intentionnelle) justifiant la qualification (3), et que *voleur* reçoit l'interprétation d'un agent occasionnel⁶ (cf. Huyghe & Tribout (2015) ; Roy & Soare (2012)) par la mention d'un complément déterminatif (4) :

(3) Paul est un salaud *d'avoir plagié mon livre*, (*mais il n'y est pour rien).

(4) Paul est le voleur *de la bicyclette de ma grand-mère*, (*mais il n'y est pour rien).

Un autre test, souvent avancé dans la littérature pour faire ressortir l'agentivité/l'intentionnalité, concerne l'emploi de « différents verbes, adverbess ou adjectifs volitifs (*vouloir, choisir, décider, délibérément, consciemment, volontairement, obstiné, délibéré, etc.*) » (Aleksandrova & Schnedecker 2018 : 136). Pour que les adjectifs volitifs aient une interprétation orientée vers l'agent, il faut que l'argument nominal du NH soit réalisé (Roy & Soare 2012 : 211), ce qui exclut d'office les NH comme *salaud*, puisqu'ils ne dérivent pas de verbes. Pour pouvoir comparer les NH de nos deux classes, nous recourons donc à l'adverbe *volontairement*⁷, en prenant non pas *voleur*⁸ et *salaud*, mais leurs correspondants verbaux *voler* et *être (un) salaud* :

(5) ??Paul a *volontairement* volé le vélo de ma grand-mère.

(6) ??Paul a été *volontairement* (un) salaud d'avoir plagié mon livre.

Dans ces deux exemples, les points d'interrogation traduisent le fait que l'emploi de l'adverbe de volonté est redondant, précisément parce qu'il s'agit de comportements intrinsèquement intentionnels, en vertu de leur dimension morale. Aleksandrova & Schnedecker (2018 : 136-137) font justement remarquer que pour les NH de « délinquants (...) le critère de l'intentionnalité est décisif », et nous pouvons ajouter que c'est également le cas pour des NH comme *salaud*. Enfin, le caractère agentif de *salaud* se manifeste aussi dans les deux tests suivants (empruntés à Paykin et coll. 2013), où l'expression *être un salaud* se comporte comme un verbe agentif :

- l'emploi de *le faire* cataphorique :

(7) Je ne le ferai plus, d'être un salaud / de me comporter comme un salaud.

- l'impératif (à la forme négative pour nos NH puisqu'ils se rapportent à des comportements moralement déviants) :

(8) Ne sois pas un salaud !

⁶ Un agent occasionnel (ou épisodique) est un agent qui participe à une action particulière dans le cadre d'un événement épisodique sous-jacent. Comme le soulignent Soare & Roy (2012 : 216), cette interprétation est liée à la présence obligatoire de structure argumentale (pour le N) et de la dénotation spécifique du GN argument (qui est typiquement un GN défini).

⁷ Pour le fonctionnement des « adverbess de volonté », cf. Mordrup (1976) ; Molinier & Levrier (2000).

⁸ Le NH *voleur* répond, par ailleurs, positivement aux deux tests suivants proposés par Huyghe & Tribout (2015 : 103), qui font intervenir les éléments volitifs *décider* et *volontairement* : *Le voleur a décidé de voler ces bijoux / Le voleur a volontairement volé ces bijoux*, par contraste avec **Le ronfleur a délibérément ronflé toute la nuit*.

Pour résumer, le rapport à l'agentivité des NH classifiants comme *voleur* et *menteur* est « direct », puisqu'il s'agit de noms qui nominalisent l'argument externe de verbes agentifs. Quant au NH « de qualité » *salaud* et *canaille*, ils ne dénotent pas directement des agents (au sens syntaxique du terme), mais leur caractère agentif est obtenu en quelque sorte « par ricochet », puisqu'ils permettent de qualifier l'agent d'une action intentionnelle jugée « malhonnête » (remarquons que l'infinitif en (3), qui justifie la qualification par *salaud*, est un verbe agentif). Il s'ensuit qu'ils entretiennent tout de même un rapport prononcé avec l'agentivité (ce qu'a déjà montré le test discursif en (1) et (3)), car même s'ils ne sont pas en relation avec un verbe, force est de constater que leurs dérivés *saloperie* et *canailerie* peuvent avoir un sens de noms d'actions intentionnelles et sélectionner un bénéficiaire argumental :

(9) Il voulait s'excuser parce qu'il m'a fait une saloperie.

(10) Il a fait une canaillerie à sa collègue.

(Flaux & Mostrov 2018 : 319)

3.2. La structure argumentale et les constructions syntaxiques

Les NH classifiants de type *voleur* sont dérivés de verbes, et en tant que tels ils gardent (du moins en partie) la structure argumentale du verbe correspondant, bien sûr quand celui-ci est susceptible de recevoir des compléments. Nous examinerons, selon cet aspect, le comportement de quatre NH : *menteur*, *traître*, *assassin* et *voleur*.

- le NH *menteur* dérive d'un verbe intransitif, lequel n'a donc pas de complément (direct), puisque l'« objet » de l'action de mentir est incorporé dans le sens du verbe (mentir = *dire des mensonges*). *Mentir* peut néanmoins prendre un complément au datif dénotant le « bénéficiaire » de l'action (mentir à *quelqu'un*), lequel peut parfois être accompagné d'un complément (prépositionnel) non argumental, spécifiant le « domaine » du mensonge (Paul nous a menti *sur son salaire*). Mais aucun de ces compléments ne semble pouvoir être « gardé » dans le cas du NH *menteur*. On peut bien sûr trouver des compléments en *de*, mais ceux-ci ont un rôle identifiant (11) et ne sont pas associés à la structure argumentale du verbe correspondant :

(11) Et il ose encore prétendre que le menteur *de la famille* c'est moi. (Frantext)

- le NH *traître*, quant à lui, est en lien morpho-sémantique avec le verbe transitif *trahir*, qui se construit avec un complément direct dénotant l'« objet de la trahison ». Celui-ci peut être un être humain (trahir *un ami*), une « entité d'appartenance » (trahir *sa patrie*) ou une abstraction (trahir *une cause*). Le NH *traître*⁹ peut hériter de ce complément (sauf quand celui-ci dénote un humain), qui se construit cette fois avec *à* (les SN suivants sont issus de Frantext) :

(12) un traître *à la société/à la nation/à la foi catholique/à l'Allemagne/à sa patrie/à l'amitié...*

- le NH *assassin* dérive d'*assassiner*, qui se construit avec un complément direct dénotant un être humain, la victime de l'action (assassiner *quelqu'un*). La mention de cet argument est tout à fait possible avec le NH *assassin*, aussi bien sous la forme d'un SN dénué de déterminant (à interprétation générique, avec une valeur typifiante : dans ce cas il s'agit d'un « agent

⁹ Il est à noter que souvent, en position prédicative, *traître* + *à* + SN se comporte comme un groupe adjectival : *On l'accusa d'être traître à sa partie*. (Petit Robert 2009).

dispositionnel »¹⁰) que d'un SN spécifique renvoyant au(x) participant(s) d'une « occurrence » de l'action en question (auquel cas le NH renvoie à un agent « occasionnel », cf. *infra* note 6) :

(13) Ils traquent un assassin *d'enfants* qui laissait ses victimes ligotées. (google)

(14) Il n'avait pas de remords, et cependant il ne pouvait se dissimuler qu'il était l'assassin *de cette pauvre femme*. (=son assassin) (Frantext)

- enfin, le NH *voleur* est issu du verbe *voler* qui a une structure argumentale plus riche que *mentir*, *trahir* et *assassiner*. *Voler* se construit avec un objet direct (la « chose » volée) lequel peut être accompagné d'un bénéficiaire au datif (*voler *(une montre) à un passant*). Ce verbe se présente aussi sous une autre construction, où l'objet direct, complément unique, renvoie au bénéficiaire (*voler quelqu'un*), alors que l'objet du vol, implicite, reste vague.

Le NH *voleur* peut prendre comme complément (en *de*) celui qui correspond à l'argument verbal renvoyant à la chose volée, et tout comme pour *assassin*, ce complément peut être « générique » (15) ou « occurrentiel » (16) :

(15) Le Morvandiau leur demande s'ils cherchent un voleur *de poules*. (Frantext)

(16) Il ne pouvait douter que celui qui parlait ainsi fût le voleur *de sa valise*. (Frantext)

Quant au complément direct renvoyant au bénéficiaire (dans la deuxième construction du verbe), il semble apparaître surtout sous sa forme pronominale (*son voleur*) et non sous la forme *le voleur de X*, si on se base sur les exemples de Frantext :

(17) Cet européen avait l'habitude de se coucher, son revolver sur sa table de nuit, et de mettre ses papiers et son argent sous son oreiller, et il avait vu *son voleur* s'emparer de son revolver (...)

En revanche, les NH qualifiants (*salaud*, *canaille*, *crapule*) n'entretiennent aucun rapport avec un verbe quelconque dont ils conserveraient (partiellement au moins) la structure argumentale. Ce type de noms peuvent néanmoins sélectionner un complément prépositionnel (en *avec*=« envers ») qui renvoie au « bénéficiaire » du comportement jugé moralement déviant (18, 19), propriété syntaxique qu'ils partagent avec les « adjectifs d'évaluation du comportement » (Paykin et coll., 2013) relevant de la morale, comme *gentil* (20) ou *généreux* (bien sûr dans le cas des adjectifs cités, le comportement envers le « bénéficiaire » est jugé comme moralement « louable ») :

(18) Un salaud, j'ai été un salaud *avec Berthier* (...). Je l'ai laissé partir seul. (Frantext)

(19) Je ne l'ai jamais accepté parce qu'il n'était pas mon fils. J'ai été une crapule *avec lui*. (google, dans *Le Parisien*, 21.11.2001)

(20) Pierre est gentil *avec cet enfant*.

Paykin et coll. (2013) notent cependant que ce complément argumental bénéficiaire ne peut être mobilisé que si l'adjectif en question forme une « locution verbale » avec la copule *être*, autrement dit quand l'expression entière *être + ADJ* reçoit l'interprétation d'un verbe agentif, dénotant une action (intentionnelle) dirigée envers autrui. Dans cet emploi, signalons que *salaud* peut apparaître

¹⁰ Un agent dit « dispositionnel » est un agent qui a une certaine disposition comportementale à effectuer, de manière *habituelle*, une action donnée (cf. Huyghe & Tribout (2015) et les références qu'ils donnent notamment dans leur note 2 de la p. 109).

en tant qu'adjectif (d'évaluation de comportement), ce dont témoigne l'exemple suivant de Frantext :

(21) Une fois j'ai été salaud *avec ton père* (...).

Les NH classifiants dénotant des défauts moraux ne semblent pas compatibles avec ce type de complément (**être un voleur/menteur avec quelqu'un*), puisque leur structure argumentale est conditionnée par les verbes dont ils dérivent¹¹. Mais le point commun entre eux et les NH qualifiants comme *salaud* est dans la présence, explicite ou implicite, d'un « bénéficiaire », ce qui semble inhérent à tout acte ou comportement en lien avec la dimension « morale ».

Enfin, les NH qualifiants (toujours dans la « locution verbale » en *être*) peuvent se construire avec une structure infinitivale (*de + inf*) « qui donne les raisons de la prédication » (Ruwet 1982 : 303, note 17), ce qui ne semble pas le cas des NH classifiants (cf. le contraste entre 22 et 23) :

(22) Pierre est un salaud *d'avoir dénoncé ses copains*.

(23) *Paul est un voleur *d'avoir pris de l'argent qui n'est pas à lui*.

L'acte qui appelle une qualification de type *salaud* n'est pas spécifié dans le NH (22), d'où la présence possible de l'infinitive¹² dénotant l'acte même, qui est bien entendu intentionnel. En revanche, *voleur* (23) exclut ce type d'objet, car le sens même du verbe sous-jacent spécifie l'action. Ce contraste confirme le fait que le sens des NH qualifiants est beaucoup moins précis que celui des NH classifiants. Le sens précis de certains des NH classifiants que nous examinons leur permet même d'accéder au statut de « métiers » (bien sûr non reconnus officiellement), avec parfois la possibilité de création de « sous-classes ». En voici quelques exemples (pour la plupart tirés du Grand Robert électronique) avec les NH *assassin* (24) et *voleur*¹³ (25), qui reçoivent différents compléments typifiants :

(24) un assassin de profession / professionnel / de grand chemin ; assassin par le poison (=empoisonneur)

(25) voleur professionnel / de métier / de grand chemin ; voleur par effraction / dans les maisons / domestique ; voleur à l'étalage / à la tire

Mais, comme nous l'avons dit dans l'introduction, ces NH peuvent également fonctionner comme des termes d'insulte (*Lâche-moi, espèce d'assassin !*). Ce double statut, qui les caractérise, sera abordé dans la subdivision suivante.

¹¹ Signalons tout de même le cas de *traître*, qui peut recevoir un complément en *avec* : *C'est lui qui ne m'a point laissé de repos et qui m'a forcé de tout lui dire. Du moins, je ne serai pas un traître avec lui*. (Frantext)

¹² Ce complément infinitival est analysé par Paykin et coll. (2013) comme un *cognate object* argumental (assimilable à un objet interne), qui « établit un rapport spécifiant entre un genre et une espèce de ce genre ». En (22), *être un salaud* serait le genre, et l'espèce serait donnée par la structure infinitivale dénotant l'action spécifique.

¹³ Par contre *traître* et *menteur* ne peuvent pas fonctionner comme des NH de « métiers », probablement pour des raisons extralinguistiques : est-ce qu'on peut « embaucher » ou « rémunérer » un menteur ou un traître ?

3.3. La question de la modalité

Si les deux sous-classes de NH illustrées respectivement par *voleur* et *salaud* comportent intrinsèquement la modalité axiologique négative, les NH du type *voleur*, *menteur*, en tant que « classifiants », comportent également ce que Gosselin (2015a et b) appelle la modalité aléthique qu'il définit de la façon suivante :

« La modalité aléthique (est associée à) un jugement de fait (description d'un objet, individu, procès ou situation) présenté comme objectif (indépendant des sujets). » (Gosselin 2015a : 1)

La distinction donc entre les deux classes est que l'une comprend des NH à une seule modalité – axiologique négative (*salaud*, *canaille*), alors que la seconde comprend des NH « mixtes »¹⁴, à deux modalités – axiologique négative et aléthique (*voleur*, *menteur*). Cette situation rappelle la distinction que fait Milner (1978) entre « noms A » et « noms B » : les premiers étant qualifiants, sans référence virtuelle « précise », alors que les seconds, « classifiants », peuvent être définis selon des critères objectifs (cf. note 2 *supra*). Les NH de métiers et de statuts entrent dans cette deuxième catégorie : *médecin*, *colonel*. Chez Milner, il n'y a pas (vraiment) de porosité entre les « noms A » et les « noms B » : généralement, un NH appartient soit à l'une, soit à l'autre classe. Cette position a été critiquée par Ruwet (1982), qui a justement remarqué qu'un nom comme *voleur*, tout en ayant un sens précis, définissable objectivement (=nom B), peut également fonctionner comme terme d'insulte (=nom A) de façon naturelle, sans « calembour syntaxique » (Milner 1978).

Le caractère « unimodal » de *salaud* par contraste avec le caractère « mixte » de *voleur* ressortent clairement en examinant leur comportement (i) dans la structure *NH1 de NH2* (§III.3.1) et (ii) relativement à la négation (§III.3.2).

3.3.1. Comportement dans la structure *NH1 de NH2*

Salaud ne peut occuper que la position du NH1 dans cette structure bi-nominale « incorporée », où la prédication est inversée (rappelons que dans cette structure, le NH1 est le nom prédicatif auquel est associé un jugement de valeur, dépréciatif dans le cas de nos NH, et le NH2 est le nom « neutre », « classifiant », sur lequel porte la prédication¹⁵) :

- (26) Pierre est un *salaud* de gendarme.
(27) *Pierre est un imbécile de *salaud*.

En (27), *salaud* ne peut pas faire l'objet d'une qualification subjective puisque la qualification *être un salaud* est elle-même subjective : cette « double qualification » ne se fonderait sur rien d'objectif.

¹⁴ Terme emprunté à Gosselin (2015a, 2018).

¹⁵ Pour l'analyse syntaxique et sémantique de cette structure cf. Tutescu (1969) ; Milner (1978) ; Larrivée (1994).

En revanche, les NH *voleur* et *menteur* peuvent occuper aussi bien la position du NH1 (28, 29) que celle du NH2 (30, 31), en vertu précisément de leur « double statut » modal (fait remarqué par Mostrov (2013) et mentionné également dans Gosselin (2018)) :

(28) Je vais devoir négocier avec un *voleur* de banquier. (google)

(29) Ne blâme pas ton intuition, mais plutôt ton *menteur* de mari. (google)

(30) Ces salopards de *voleurs* n'ont pas épargné la maison médicale. (phrase entendue dans un cabinet médical)

(31) Celui qui affirme qu'il n'y aura plus jamais de guerre est un salaud de *menteur*. (google)

Remarquons que *voleur* en (28) ne garde explicitement que la « connotation négative » (=modalité axiologique) de son sens de base, lequel n'est pas véritablement mobilisé : le banquier n'est pas un voleur au sens conventionnel du terme, mais son comportement est *assimilé* à celui d'un voleur (sens métaphorique). D'ailleurs, comme renvoi analogique en lien avec ce sens (ou emploi), le Petit Robert (2009) propose l'adjectif général (à forte charge dépréciative) *malhonnête*, par contraste avec le sens conventionnel de *voleur* (mobilisé dans 30), auquel sont associés des NH « précis » comme *cambricoleur*, *escamoteur* ou encore *pickpocket*. Par contre, cette différence n'est pas aussi tranchée pour ce qui concerne *menteur*, puisque son sens (de base) semble rester le même en (29) et (31) : il s'agirait plutôt d'un « renforcement » de la modalité axiologique en (29), dû à l'expression de la subjectivité du locuteur.

3.3.2. Distribution disjonctive de la négation (L. Gosselin)

Selon Gosselin (2015a, 2018), le caractère « mixte » des NH du type *voleur*, *menteur*, *assassin*, rend possible, du moins dans certains cas et contextes, la négation de la modalité axiologique, en laissant la modalité aléthique hors de la portée de la négation. Ainsi en (32) le fait, pour Paul, d'avoir effectivement tué ou menti peut ne pas être nié (modalité aléthique), mais on peut considérer que son comportement n'est pas blâmable (négation de la modalité axiologique), pour une raison ou une autre :

(32) Paul n'est pas un menteur / un assassin.

En revanche, les « noms de qualité » comme *salaud*, ne comportant que la modalité axiologique, ne sont pas soumis à la distribution disjonctive de la négation : on ne peut nier dans leur cas que la seule modalité qu'ils comportent :

(33) Paul n'est pas un salaud. (=Paul n'a pas un comportement blâmable)

3.4. Ce que nous apprend la tournure *Quel NH !* et la question de la modification adjectivale

L'un des tests dont se sert Milner (1978), pour différencier les « noms de qualité » des « noms classifiants » est leur interprétation dans la structure exclamative *Quel NH !*. Avec les noms qualifiants, l'orientation de l'appréciation n'est pas ambiguë, et dépend entièrement du sens de l'élément nominal. Ainsi, en (34) le tour aura une valeur négative (ou péjorative), puisque *quel* exprimera un degré d'intensité suprême de la qualité (négative) dénotée par le N *canaille* :

(34) Quelle canaille !

En revanche, avec des noms classifiants (et neutres axiologiquement) comme *homme* et *professeur* (35, 36), « il est impossible, hors contexte, de déterminer si on a affaire à des exclamations d'appréciation ou de dépréciation » (Milner 1978 : 177) :

(35) Quel homme !

(36) Quel professeur !

De plus, selon Milner, ces derniers noms étant non intensifs, *quel* ne peut pas directement porter sur eux, mais sur un adjectif implicite qui serait à reconstituer¹⁶. Milner ne donne pas d'exemples de ce type d'adjectifs sous-entendus, mais dit simplement qu'il s'agit d'« un adjectif indéterminé, de portée valorisante, tantôt laudatif, tantôt péjoratif » (Milner 1978 : 282). On peut imaginer que pour (35), l'orientation négative serait associée à un adjectif implicite comme *méprisable*, et pour l'orientation positive on peut « proposer » *exceptionnel*. Pour le nom de métier en (36) l'opposition serait plutôt de l'ordre des compétences professionnelles (*bon/mauvais* : interprétation non intersective), mais d'autres appréciations subjectives ne sont pas exclues (*exécrable, agréable, ...* : interprétation intersective), en fonction de la visée communicative du locuteur.

Qu'en est-il des NH « classifiants » comme *voleur, menteur* et *traître* ? En tant que noms « à référence virtuelle », ils devraient être assimilés aux « noms B », et de ce fait avoir un comportement similaire de ceux des exemples (35) et (36). Et pourtant, il semblerait que la modalité axiologique négative qu'ils comportent détermine l'orientation de l'appréciation, qui, dans leur cas, ne se différencie pas (vraiment) de celle des NH qualifiants comme *salaud* et *canaille*. Comme les actions de voler, de mentir, de trahir... sont blâmables, le tour exclamatif en *Quel NH !* où sont mobilisés les NH correspondants devrait avoir une interprétation négative :

(37) Quel menteur/traître/voleur/assassin !

En tant que NH non intensifs et classifiants, il faudrait, selon l'analyse de Milner, « imaginer » des adjectifs (intensifs) sous-entendus sur lesquels porterait le très haut degré d'intensité véhiculé par « quel » exclamatif. La question se pose de savoir quels peuvent être ces adjectifs. Une recherche sur Frantext (nous avons surtout exploité le corpus « Moderne ») montre en effet que les adjectifs qualificatifs qui cooccurrent naturellement et fréquemment avec ce type de noms (indépendamment du tour exclamatif examiné) dénotent des appréciations négatives. Pour illustrer cela, nous donnons quelques exemples d'adjectifs en position épithétique post et pré nominale avec les noms *traître, menteur, assassin* et *voleur* :

(38) a. un traître *odieux, infâme, pervers, effroyable, cruel, éhonté, crapuleux...*

b. un *mauvais, abominable, misérable, fangeux, ignoble...* traître

(39) a. un menteur *indigne, effronté, suant, froid, fieffé...*

b. un *infâme, effronté, abominable, sale, sacré, beau, joli, satané, fieffé*¹⁷ ... menteur

¹⁶ Pour une critique de cette approche cf. Ruwet (1982), notamment sa note 12, p. 302.

¹⁷ *satané* et *fieffé* (en position prénominale) n'apparaissent pas dans Frantext, mais sont signalés dans le Petit Robert (2009).

- (40) a. un assassin *vulgaire, cruel, farouche, sauvage, féroce...*
 b. un *vil, horrible, cruel, atroce, redoutable, vulgaire, impitoyable, hideux, ignoble...*
 assassin
- (41) a. un voleur *insatiable, sacrilège, vulgaire, sanguinaire, inhumain, funeste, insolent, infâme, cruel...*
 b. un *exécrable, infâme, misérable, méchant...* voleur

À partir de ces données, il n'est pas difficile d'imaginer de multiples candidats pour « l'adjectif indéterminé » sous-entendu dans le tour exclamatif en (37), qui ajoutent tous des aspects négatifs au sens déjà négatif des NH qualifiés. Remarquons par ailleurs que certains des adjectifs en (38) – (41) sont les mêmes que ceux qui, selon Milner, « semblent spécialement propres à se combiner avec les Noms de Qualité » (les adjectifs communs sont en gras). Voici la liste de ces adjectifs proposée par Milner (1978 : 207) :

(42) *affreux, satané, sacré, foutu, fichu, beau, franc, abominable, sale*

Quoique leur syntaxe soit très contrainte avec les noms de qualité (position prénominale, absence de position attributive avec le même sens, cf. (43)) :

- (43) a. ce fichu imbécile ≠ cet imbécile est fichu
 b. cet affreux salaud ≠ ce salaud est affreux
 c. ce sale crétin ≠ ce crétin est sale
 b. * un imbécile fichu (satané, sacré joli, beau) Milner (1978 : 208)

et que leur apport sémantique se limite à une intensification de l'appréciation négative inhérente aux Noms de Qualité¹⁸, le parallèle entre ceux-ci et les NH en (37) est aisé à établir. Les deux classes de NH se combinent naturellement avec des adjectifs à (forte) charge dépréciative, et ce phénomène, non essentiel pour l'interprétation négative de *Quel NH !* avec les Noms de Qualité, est décisif pour ce qui concerne les NH classifiants et *a priori* non intensifs comme *voleur, menteur* et *traître*, si on se base sur l'analyse syntaxique de Milner selon laquelle un adjectif est à reconstituer dans leur cas.

Les adjectifs véhiculant clairement une appréciation négative ne sont pourtant pas les seuls susceptibles de se combiner avec les NH classifiants dénotant des défauts moraux. Premièrement, on trouve des adjectifs « de taille » non intersectifs (à interprétation adverbiale) comme *grand* et *gros* (exemples de Frantext, sauf (46)) :

(44) Tu le connais, c'est un *grand* menteur.

(45) Et vous, toujours fidèle à Paul, le plus *grand* assassin des temps modernes ?

¹⁸ Signalons que d'autres adjectifs en position prénominale sont possibles : nous avons fait une recherche sur Frantext intégral des adjectifs qui précèdent *salaud*, et en plus de certains des adjectifs mentionnés en (42), nous avons trouvé *vieux, gros, grand, petit, vrai, bon, vulgaire* et *rude*. Dans la position post nominale, *salaud* est suivi le plus souvent de *complet, achevé, intégral* et *absolu*. Tous ces adjectifs, quelle que soit leur position, ont pour rôle de renforcer le caractère dépréciatif associé à ce NH, bien sûr en apportant des nuances différentes.

- (46) Je connaissais déjà un peu Ludovic et je savais que c'était un *gros* voleur. (google)
(47) Ce Jeannel est grand fripon et *grand* traître, il a déjà trompé deux ou trois ministres (...)

Ces adjectifs portent sur la fréquence (ou parfois l'intensité) de l'action impliquée par le nom¹⁹ (cf. Huyghe & Tribout (2015) ; Anscombe (2001) ; Roy & Soare, (2012)), et ont la même valeur qu'avec des NH « actionnels » neutres (*un gros bosseur, un grand travailleur*). Mais dans le cas des NH dénotant une déviance morale, le caractère fréquent de l'action sous-jacente ne ferait que renforcer la modalité axiologique négative qu'ils comportent, d'où le fait que, si on les « imagine » comme sous-entendus dans le tour *Quel NH !*, l'orientation de l'appréciation resterait négative.

Deuxièmement, les NH mobilisés en (44)-(47) peuvent se combiner avec des adjectifs *a priori* valorisants comme *bon, excellent, habile, pur, authentique, élégant, beau, joli*, etc. Ces adjectifs ne portent pas sur la fréquence de l'action sous-jacente, mais qualifient la manière de l'accomplir. Nous avons déjà vu que *beau* dans une position prénominale, associé aussi bien à un NH comme *salaud* qu'à un NH comme *menteur*, a un sens négatif (issu de la figure « antiphrase »), couplé à une lecture non intersective (à la différence de ce qu'on observe dans *une belle fille*) ; quant à *bon, excellent* et *habile*, qui permettent d'exprimer une appréciation positive sur les capacités de l'agent d'une action, si celle-ci est « mauvaise », on a de fortes chances d'aboutir à une appréciation globale négative. En voici quelques exemples de Frantext :

- (48) (Ces) menteurs *habiles* (...) abritaient leur sensible amour-propre sous des mensonges adroits, vraisemblables.
(49) Si on m'avait vu ! Ah ! Ah ! J'aurais fait un *excellent* assassin.
(50) J'ai toujours été un *bon* voleur. Du sang-froid et un visage à tenir un cierge à l'église des Accoules le dimanche matin.

Cette « appréciation globale négative » ressort ne serait-ce que des liens de synonymie qu'entretient l'un de ces adjectifs : *habile*, en fonction de la modalité du NH modifié. Il est clair qu'il ne produit pas le même effet de sens avec un NH neutre qu'avec un NH axiologiquement négatif. Par exemple, dans *un ouvrier habile*, il peut avoir comme synonymes d'autres adjectifs axiologiquement positifs, comme *adroit, capable, bon, expert*. En revanche, en (48), des adjectifs intrinsèquement négatifs, comme *rusé, roublard* et *malin* (=rusé), deviennent de potentiels candidats de synonymes, chose impossible dans le cas d'*un ouvrier habile* (\neq rusé)²⁰.

Que ce soit donc au niveau de la fréquence (ou de l'intensité) de la « mauvaise » action impliquée par les NH « classifiants » examinés, ou de la qualification -négative ou « positive » - de la manière d'accomplir cette action, l'orientation de l'appréciation, pour reprendre les termes de Milner, ne semble pas ambiguë, mais bien négative²¹, tout comme pour les « Noms de Qualité » du type *salaud* et *canaille*. *Voleur* et *menteur*, quoique classifiants, ne se comporteraient donc pas, relativement au test en « quel », comme les autres noms « à référence virtuelle » (les « neutres » : *homme, professeur*), puisqu'ils n'ont pas la même structure modale.

¹⁹ Et de ce fait, les NH en (44)-(47) sont interprétés comme dénotant des agents dispositionnels (cf. *supra* note 10).

²⁰ Nous avons exploité le réseau analogique dans le Grand et le Petit Robert pour donner ces exemples.

²¹ Bien sûr pour ceux qui s'inscrivent dans la « norme morale ». Car pour le chef d'un gang de voleurs, celui qui vole beaucoup, ou qui le fait de manière à ne pas se faire attraper, sera hautement apprécié.

Enfin, notre attention a été attirée par la présence dans Frantext de quelques occurrences de NH axiologiquement négatifs accompagnés d'adjectifs dont l'interprétation ne peut être que valorisante. Nous en avons trouvé quatre avec des NH classifiants (51)-(53) et une avec le NH *salaud* (54) :

(51) Et qui riait ? Le même beau monde toujours, les *menteurs aimables*, la société heureuse habituée à acheter son bonheur d'une capitulation perpétuelle et qui pensait humilier votre pureté de ses sourires.

(52) Qu'il m'a été doux de voir sur le théâtre les âmes de ces grands hommes, de ces *nobles meurtriers*, ces grands tyrannicides, ces *assassins vertueux* et libres, avec qui l'histoire m'a fait vivre et que les bavards d'aujourd'hui jugent si bêtement sans les connaître !

(53) (...) quant au loup qui hurle, c'est un homme qui chante. S'il se dirigeait de notre côté, il pourrait nous aider à gagner la terre ferme. - Et si c'était un voleur ? - En ce cas, c'est un *voleur bienveillant* qui chante pour nous avertir de prendre garde à nous.

(54) De même que le brave soldat Chveik est un idiot intelligent, Nil était *un salaud²² gentil*. (...) il était un fatigant amalgame de sincérité et d'imposture, de cynisme et d'innocence.

Il est pourtant clair que ces exemples ne sont pas stylistiquement neutres : tout semble indiquer qu'on a affaire à des cas d'oxymore (dont la littérature classique abonde, mais aussi le discours publicitaire : *obscure clarté*, *douce violence*, etc.) accompagnés parfois d'ironie ou d'indignation, pour donner plus de force expressive aux énoncés. Nous laissons au lecteur la découverte des effets de style particuliers associés à chacun des exemples ci-dessus, mais ferons simplement observer que les adjectifs employés (avec les NH classifiants) semblent avoir une lecture intersective (par ex., en (51), on a l'impression que les menteurs se font passer pour des *personnes* aimables, afin d'atteindre leur but) ce qui rend la contradiction un peu moins « absurde ».

4. Conclusions et perspectives

L'objectif de cette étude a été de comparer deux classes de noms dénotant des humains dont le comportement est « blâmable ». Le choix de mener cette comparaison a été déterminé par le constat qu'aussi bien les NH de type *salaud* que ceux de type *voleur* peuvent fonctionner comme des « performatifs de l'insulte ». Nous nous sommes d'abord posé la question de savoir ce qu'ils devaient avoir comme caractéristiques communes pour permettre ce comportement similaire face à l'insulte. Ainsi, nous avons souligné (i) le fait qu'ils relèvent du domaine de la morale (qui implique un comportement intentionnel à l'égard de quelqu'un) et (ii) le fait qu'ils comportent intrinsèquement le même type de modalité, à savoir la modalité axiologique négative. Ces propriétés communes ont été confirmées par un certain nombre de faits linguistiques, comme le rapport à l'agentivité (qui n'est toutefois pas exactement le même), la position NH1 dans la

²² Faisons remarquer que *salaud* peut être employé sans valeur injurieuse, par plaisanterie, ce qui arrive surtout quand il est précédé du déterminant possessif : *Dis donc, mon salaud, tu ne te refuses rien*. (Petit Robert 2009). On connaît aussi le nom du trio « Les Vieilles Canailles ». Selon Ruwet (1982 : 302) « Quel salaud ! » peut même être énoncé avec une nuance admirative, d'où il tire la conclusion que les différences de nuances dans l'interprétation des expressions exclamatives sont surtout d'ordre pragmatique. Nous n'approfondirons pas cette question ici.

structure binominale *NH1 de NH2* et l'interprétation « univoque » relativement au test en *Quel NH!*.

Il est évident, pourtant, que les deux classes de NH présentent des différences à plusieurs égards : les NH de type *salaud* sont « qualifiants » (leur sens reste relativement flou), alors que les NH de type *voleur* sont *fondamentalement* « classifiants » (leur sens est précis) ; les premiers n'ont pas de rapport avec un verbe, alors que les seconds sont dérivés de verbes (d'où des différences au niveau de la structure argumentale) ; enfin, *salaud*, *canaille*, etc. sont « unimodaux », alors que *voleur*, *menteur*, etc. « contiennent » deux modalités (aléthique et axiologique négative). C'est ce « double statut » des NH de notre deuxième classe qui leur permet de se comporter tantôt comme des NH purement classifiants (certains peuvent même accéder au statut de « métier » : *un voleur de grand chemin*), tantôt d'empiéter sur le terrain des NH qualifiants, ce dont témoigne leur possibilité d'apparaître aussi bien dans la position du NH1 que dans celle du NH2 dans le tour *NH1 de NH2* (*ton menteur de mari/ce salaud de menteur*). En définitive, ce sont les emplois qualifiants qui permettent le rapprochement des NH de nos deux classes.

Nous n'avons pourtant pas épuisé le sujet. Il serait par exemple nécessaire d'examiner de près le comportement des NH étudiés comme adjectifs (*Je n'aurais jamais cru qu'un type puisse être aussi salaud ; Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux ; Il est voleur comme une pie...*), ce qui serait un autre point commun, au niveau de leur pouvoir « qualifiant ». Une autre question intéressante à étudier est leur rapport à « l'autonomie référentielle », en examinant, par exemple, leurs emplois dans des SN indéfinis « faibles » (*il y a un voleur/ ??un salaud dans le jardin vs. il y a un salaud qui m'a poussé*). Enfin, comme mentionné dans l'introduction, il faudrait inclure dans l'étude des NH dénotant des criminels comme *agresseur*, *ravisieur*, *violeur...* (dérivés de verbes agentifs tout comme *voleur* et *menteur*), mais qui ne peuvent pas fonctionner comme insultes, en exploitant entre autres l'hypothèse de Gosselin (2018) selon laquelle la modalité axiologique qu'ils renferment n'est pas de même niveau que celle associée à *voleur* et *menteur*. Pour conclure, nous souhaiterions exprimer notre immense gratitude à Catherine Schnedecker sans qui non seulement ce travail, mais aussi bien d'autres dans le domaine des noms d'humains, n'auraient jamais vu le jour.

Bibliographie

Aleksandrova, A. et Schnedecker, C. (2018). Les noms d'humains en *-aire* a base verbale sont-ils (tous) agentifs ? In Schnedecker C. et Mihatsch W., *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains - théorie, méthodologie, classification*. Coll. Études de linguistique française (vol. 4), ILF. De Gruyter, 125-162.

Anscombe, J.-C. (2001). À propos des mécanismes sémantiques de formation de certains noms d'agent en français et en espagnol. *Langages*, 143, 28-48.

Flaux, N. et Mostrov, V. (2016). À propos de noms d'humains (dis)qualifiants : *un imbécile vs un salaud* et leurs paradigmes. *Actes du CMLF 2016*, DOI : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_12016.pdf

Flaux, N. et Mostrov, V. (2018). Pour une distinction entre deux classes de noms d'humains (dis)qualifiants. In Schnedecker C. et Mihatsch W., *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains - théorie, méthodologie, classification*. Coll. Études de linguistique française (vol. 4), ILF. De Gruyter, 301-325.

- Gosselin, L. (2015a). Les modalités intrinsèques aux NH. *Document interne au projet franco-allemand NHUMA*, 25 pages.
- Gosselin L. (2015b). De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Peeters Publishers, CX-1, 1-50. [hal-02310043](#)
- Gosselin, L. (2018). Quand nommer, c'est juger. Les jugements de valeur internes aux noms d'humains. In Schnedecker C. et Mihatsch W., *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains - théorie, méthodologie, classification*. Coll. Études de linguistique française (vol. 4), ILF. De Gruyter, 44-101.
- Gross, G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. *Langages*, 115, 15-31.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Gruber J. S. (1967). Look and see. *Linguistics* 43, 937-947.
- Huyghe, R. et Tribout, D. (2015). Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en *-eur*. *Langue française*, 185, R. Huyghe (ed.), 99-112.
- Lagorgette, D. et Larrivée, P. (2004) (eds), *Langue française* 144, « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques ».
- Larrivée, P. (1994). Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *Ce fripon de valet*, *Revue québécoise de linguistique*, 23/2 : 101–113.
- Milner, J.-Cl. (1975). *Quelques opérations de détermination en français. Syntaxe et interprétation*. Thèse de doctorat soutenue à Paris VII.
- Milner, J.-Cl. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris : Seuil.
- Molinier, C. et Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes : description des formes en '-ment'*. Genève/Paris : Droz.
- Mordrup, O. (1976). Sur la classification des adverbes en *-ment*. In *Revue Romane XL*, Copenhague : Akademisk Forlag.
- Mostrov V. (2013). Esquisse de classement des NH dénotant des défauts moraux. *Communication à la journée d'études « NHUMA »*, le 14 novembre 2013.
- Mostrov V. (2021). *L'auteur d'un vol est-il un voleur? Le Code Pénal fait son choix*. In *Nommer l'humain*, A. Aleksandrova et J-P. Meyer (dir.), L'Harmattan, 277-292.
- Paykin, K., Tayalati, F. et Van de Velde, D. (2013). Adjectifs d'évaluation de comportement. *Linguisticae Investigationes*, 36 :1, 371-405.
- Roy I., Soare E. (2012). *L'enquêteur, le surveillant et le détenu : les noms déverbaux de participants aux événements, lectures événementielles et structure argumentale*. *Lexique*, 20, 207-231.
- Ruwet, N. (1982). *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Seuil.
- Tutescu, M. (1969). Le type nominal *ce fripon de valet*. *Revue de linguistique romane*, vol. 33, 131/132, 299-316.